

N° INSEE : 00000	Office de Tourisme de la 3CO	Exercice 2025
------------------	------------------------------	---------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMITÉ DE DIRECTION OT3CO
DECISION MODIFICATIVE N° 1
 (Vote de crédits)

Date de convocation :		VOTES	
Nombre de membres en exercice :	17	Pour :	9
Nombre de membres présents :	9	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2025 le mercredi 26 avril 2025 le Comité de Direction, régulièrement convoqué, s'est réuni en première convocation au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOHAMED Zainaba.

Présents : MOHAMED Zainaba, Boina MZE, MEHEUT Lucie, FAHARDINE Dassami, CHANDRANI Daoudou, SAID

Mariame, Assimo, Boinali Haidar, Chanfi Soib, Anli Abdourahmane

Absents :

Excusés : Abdallah Oidhuati, Boura Zaounaki, Marlene Fraytag, Helene Assani, Mohamed, Issoufa, Abdou Dathia, Daniel MH, Soumaila Moeva, Rhidoi Zainaba

Secrétaire de séance : Chanfi Soib,

Le Comité de Direction, régulièrement convoqué, s'est réuni conformément aux dispositions statutaires et réglementaires.

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Présidente relatif à la nécessité de procéder à un ajustement des crédits inscrits au budget primitif 2025,

Considérant la nécessité d'adapter les crédits du budget de fonctionnement à la réalité des dépenses et recettes engagées,
 Considérant l'augmentation de certaines lignes budgétaires liées aux prestations de service, aux frais de communication, de personnel et de déplacement,
 Considérant les crédits disponibles et la subvention d'exploitation supplémentaire triennuel accordée par délibération par la 3CO à hauteur de 150 000,00 €.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 – Ajustement des crédits de fonctionnement

Les crédits du budget de fonctionnement sont modifiés comme suit dans le tableau.

Article 2 – Exécution et transmission

La présente décision modificative sera transmise aux services de la préfecture pour contrôle de légalité et publiée selon les modalités prévues. Elle est exécutoire à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
604 (011) : Achats d'études et prestations de	5 000,00	74 (74) : SUBVENTIONS D'EXPLOITATIO	150 000,00
6063 (011) : Fournitures d'entretien et de pe	3 000,00		
6066 (011) : Carburants	2 000,00		
607 (011) : Achats de marchandises	10 000,00		
611 (011) : Sous-traitance générale	10 000,00		
6236 (011) : Catalogues et imprimés	20 000,00		
6251 (011) : Voyages et déplacements	25 000,00		
6257 (011) : Réceptions	5 000,00		
6411 (012) : Salaires, appointements, commi	50 000,00		
6413 (012) : Primes et gratifications	20 000,00		
	150 000,00		150 000,00
Total Dépenses	150 000,00	Total Recettes	150 000,00

Fait et délibéré le 26 mars 2025

Ont signé les membres présents, pour extrait conforme au registre

La Présidente de l'OT 3CO
Mohamed Zainaba


Mohamed Zainaba
Mohamed Zainaba (Apr 14, 2025 14:12 GMT+3)